

## CHSCT en bref du 14 octobre 2014

### Consultation sur la mise en œuvre d'une 4<sup>ème</sup> modalité de suivi et d'accompagnement des demandeurs d'emploi : l'accompagnement global

- Les élus du CHSCT, à l'unanimité, ont donné un avis favorable à la mise en œuvre de l'accompagnement global en Alsace, en faisant la déclaration suivante : « La mise en place d'une 4<sup>ème</sup> modalité de suivi des demandeurs d'emploi répond à une réalité du marché du travail actuel, à savoir la difficulté d'accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi. Les agents, étant totalement dédiés à cette modalité, bénéficieront de conditions de travail améliorées pour réussir leurs missions. Le travail en commun réalisé avec les départements semble être la clé de la réussite de ce projet. Pour toutes ces raisons, les élus du CHSCT ont choisi de rendre un avis positif unanime. Néanmoins, les élus se montreront vigilants sur la mise en place de cette modalité, sur la réalité de la collaboration des services des Conseils Généraux, notamment dans le Bas-Rhin, qui impacteront les conditions de travail des agents. Ils demandent à cet effet la présentation début 2015 d'un bilan sur l'expérimentation de l'accompagnement global dans deux agences bas-rhinoises (Haguenau et Molsheim), démarrée en septembre 2014. ».
- L'UNSA demande qu'un conseiller rencontrant des difficultés dans ce type d'accompagnement ait la possibilité de revenir sur une autre modalité. L'UNSA attire également l'attention de la Direction sur le fait que le conseiller n'exercera pas toutes les activités du socle commun (EID par exemple), ce qui ne doit pas être un frein dans le cadre de son déroulement de carrière.

### Présentation de la nouvelle fiche de signalement automatisée - Main courante des incidents

- La Direction souhaite mettre en place une fiche automatisée permettant à chaque collaborateur de signaler un événement dont il est victime ou témoin. Les objectifs consistent à favoriser le signalement des événements qui ne sont pas forcément tracés ou pris en compte aujourd'hui, d'améliorer leur remontée, d'y apporter une réponse adaptée, d'anticiper certains risques par la prévention et de fiabiliser les documents uniques. Cette fiche sera intégrée au portail de l'intranet régional.
- L'UNSA demande qu'une information claire et uniforme soit dispensée à l'ensemble des salariés afin que l'utilisation de cet outil soit efficace. La Direction précise qu'une note régionale sera présentée par les managers lors d'une réunion de service.

### Point de situation sur les aménagements des espaces de travail de la Direction régionale

- L'UNSA avait demandé, lors d'une précédente réunion, la présentation des aménagements prévus au 5<sup>ème</sup> étage (Direction des Ressources Humaines), où les agents travaillent aujourd'hui en open space. La Direction étudie actuellement différentes possibilités (déménagement de la Direction territoriale dans d'autres locaux, réaménagement de l'accueil de la Direction régionale) et présentera un projet de réaménagement des espaces de travail lors d'une prochaine réunion.

### Rapports d'inspection du CHSCT des agences de Mulhouse Nord et de Strasbourg Meinau

- L'UNSA attire l'attention de la Direction sur les problèmes d'acoustiques récurrents, y compris dans les nouvelles agences, entraînant des problèmes de concentration (au téléphone, liquidation, etc.) et demande qu'une étude soit réalisée pour y remédier.
- Les rapports d'inspection sont joints en annexe. L'UNSA demande que les réponses apportées par la Direction soient plus précises et suivies d'effet.

### Divers

- Suite aux problèmes remontés sur l'agence de Wissembourg, la Direction s'engage avec les élus du CHSCT sur une délégation d'enquête, qui a été votée lors de la réunion du 09 septembre 2014. L'objectif est de réaliser un diagnostic devant aboutir à un plan d'actions qui sera présenté lors d'une réunion exceptionnelle du CHSCT. Par ailleurs, le Président du CHSCT va adresser un courrier au collectif de cette agence pour les informer de la démarche.
- L'UNSA, suite à différentes remontées (entretiens de recadrage, remontrances lors des réunions de site, etc.) alerte la Direction sur une dégradation de l'ambiance de travail qui est entrain de s'installer dans les agences. L'UNSA rappelle l'importance que revêt l'expression du collectif lors des réunions de site, qui, par ailleurs, est souligné dans de nombreux projets comme la démarche d'accompagnement des agences, l'élaboration des diagnostics territoriaux, etc.

**Prochaine réunion du CHSCT le 09 décembre 2014**

